

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-468/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 3-69 du 13 mars 1969 fixant les tarifs du Service Téléx dans le régime intérieur.

n° 69-468/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 mars 1969

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1969

Date du numéro
10 avril 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 3-69 du 13 mars 1969, du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications fixant les tarifs du service téléx dans le régime intérieur.